



Le droit à l'avortement victime de la crise grecque

La Grèce est l'un des pays en Europe où les femmes ont le plus recours à l'avortement. En l'absence d'éducation à la sexualité dans les écoles, et du fait de moyens de contraception limités, elles sont environ 150 000 chaque année à y recourir.

Avec les différents mémorandums imposés à la Grèce, la santé est l'un des secteurs les plus touchés par les restrictions budgétaires. Le budget public hospitalier a diminué de 40 % entre 2010 et 2014. De nombreux hôpitaux publics et cliniques de proximité ont fermé, d'autres ont été obligés de se regrouper.

Ce sont plus de 12 000 médecins qui ont quitté la Grèce pour chercher du travail ailleurs et pour 2018, le budget des hôpitaux publics et du Réseau National Public de Soins primaires (PEDY) va diminuer de 363 millions d'euros par rapport à 2017.

Ces mesures d'austérité néolibérales sanctionnent plus gravement les femmes, et remettent en cause leur autonomie. L'avortement ressemble de plus en plus à un parcours de la combattante ! Non seulement, certaines régions ne sont plus dotées d'infrastructures hospitalières, mais même lorsque les femmes arrivent à être reçues, la réduction drastique du nombre de soignants (et soignantes !) et le manque criant de matériel, rend l'accès de plus en plus compliqué. **Le nombre d'avortements médicamenteux, à domicile, sans supervision médicale, est en forte augmentation, au détriment des pratiques encadrées dans les hôpitaux.** Ceux-ci privilégient désormais les situations les plus urgentes, les plus graves, renvoyant les autres au privé, dans des cliniques où les opérations sont hors de prix quand l'on sait que 30 % des femmes en Grèce sont au chômage et touchent pour cela une allocation de misère. L'été dernier, les anesthésistes de Samos ont fait valoir leur clause de confidentialité pour refuser les avortements : « un moyen de pression pour percevoir eux aussi une part de ces backchichs », nous affirmait une camarade grecque. Cette situation amène

inévitablement le retour de pratiques clandestines.

Ceci est d'autant plus dramatique quand l'on sait que le nombre d'avortements est en augmentation depuis la crise (<https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog/310715/la-tourmente-grecque-mortalite-infantile-43>). Entre 2010 et 2014, la taux de natalité a reculé de 30 % aboutissant à un chiffre jamais atteint depuis la Première guerre mondiale. **Élever un enfant est devenu un privilège des riches.** La plupart des femmes, pauvres, seules parfois, réfugiées pour certaines, doivent mettre un terme à leur grossesse pour des raisons purement économiques.

Le 28 septembre dernier, journée internationale pour le droit à l'avortement, un rassemblement était organisé devant le Parlement, sur la place Syntagma pour protester contre cette situation, pendant qu'une délégation de notre collectif se rendait à Bruxelles, pour manifester aux côtés d'autres organisations européennes.

Comme partout en Europe, le droit des femmes de disposer de leurs corps et de leur sexualité est un combat toujours d'actualité en Grèce, car là où il y a l'application de mesures néo-libérales d'austérité, la dépossession et la marchandisation des droits sexuels et reproducteurs des femmes avance à grands pas.

Engagé depuis plusieurs mois dans la campagne européenne pour le droit à l'avortement, le collectif SFGS dénonce l'aggravation de ses conditions d'accès en Grèce, due aux politiques d'austérité de ces dernières années.

Le Collectif France Grèce pour la santé (FSGS) travaille depuis 2013 à la solidarité concrète avec les dispensaires sociaux autogérés.

Vous pouvez retrouver les informations sur <https://wordpress.com/post/solidaritefrancegrecesante.wordpress.com/67>